

le mercredi 9 juin 2004

10 h

Prière.

Plusieurs ex-parlementaires présents dans les tribunes sont présentés : Paul Dawson (PC, Miramichi-Newcastle, 1982-1987), Tom Gilbert (Lib., Oromocto, 1987-1991), LeRoy Washburn (Lib., Oromocto, 1974-1982), Onil Doiron (Lib., Caraquet, 1974-1982) et Bernard Thériault (Lib., Caraquet, 1987-2000).

M. MacIntyre dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du comté de Charlotte, qui s'opposent à toute fermeture ou déclassement de services de chirurgie au Charlotte County Hospital. (Pétition 41.)

M. Sherwood, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le troisième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 9 juin 2004

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son troisième rapport de la session.

Le comité se réunit le 8 juin 2004 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 54, *Loi concernant la Société des technologues en cardiologie du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité étudie aussi le projet de loi 48, *Loi constituant en corporation Firecrest Hambro Trust Corporation Canada Limited*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. Betts, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Milton Sherwood, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. E. Robichaud dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Un avenir en santé : Protéger le système de santé du Nouveau-Brunswick : Plan provincial de la santé : 2004-2008*.

Après les questions orales, M. Lamrock invoque le Règlement; il soutient que l'hon. M^{me} Dubé, ministre de l'Éducation, a employé un langage non parlementaire pendant la période des questions de la veille en accusant le député de Bathurst de répandre des faussetés. Le président déclare qu'il examinera la transcription et qu'il fera plus tard connaître sa décision à la Chambre, s'il y a lieu.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé et du Mieux-être.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

À 12 h 20, le président du comité quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 h.

14 h

La séance reprend sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, M. Stiles prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un certain laps de temps, M. MacDonald prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un certain laps de temps, M. Holder prend le fauteuil à titre de président du comité.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.